

Reçu en 30. Janvier 1828

Paris le 2. Janvier 1828.

Monsieur le Marquis.

Les navires de commerce Français, la
Henriette, Capitaine Heron, et, la Physicienne, Capitaine
Guzot, venant du Haïre, ont à leur bord, le premier trois
Caisse contenant de la Porcellaine et marquées B.M., et
le second trois Caisse contenant du vin de St. Peroy,
marquées L.B. N.º 292. & 294. destinés à l'usage de ma
maison.

J'ose en conséquence réclamer de la complaisance
de Votre Excellence de vouloir bien faire donner les ordres

A Son Excellence Monsieur le Marquis d'Alacaty
&c. &c.

nécessaires à la douane de cette Capitale, afin que les dites
caixes me soient, selon l'usage delivrées exemptes de droits.

Veuillez agréer, Monsieur le Marquis, l'assurance
de la plus haute considération, avec laquelle j'ai
l'honneur d'être de

Votre Excellence

Le très humble et
très obéissant serviteur

Mareschal
H